

En novembre 2000, dans sa résolution 55/33 E, l'Assemblée générale des Nations Unies priait le Secrétaire général de réaliser, avec l'aide d'un groupe d'experts gouvernementaux, une étude sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. L'Assemblée générale souhaitait ainsi souligner « qu'il est urgent de promouvoir des efforts internationaux concertés en matière de désarmement et de non-prolifération » et, « plus d'une décennie après la fin de la guerre froide et à l'aube du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, de combattre les effets néfastes de la culture de violence et d'inertie devant les dangers qui se posent actuellement dans ce domaine en élaborant des programmes d'éducation et de formation à long terme ».

Ce n'est pas la première fois que les Nations Unies soulèvent la question de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.

En 1978, le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, la première consacrée au désarmement (ou SSOD I), appelait les gouvernements et les organisations internationales à développer des programmes d'éducation pour la paix et le désarmement à tous les niveaux. Deux années plus tard, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) organisa, à Paris, le Congrès mondial sur l'éducation pour le désarmement dont les conclusions furent ultérieurement approuvées lors de rencontres de ministres de l'éducation de différentes régions.

La Campagne mondiale pour le désarmement fut lancée, en 1982, lors de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement (ou SSOD II). La Campagne avait pour objectifs d'informer, d'éduquer et de susciter la compréhension et l'appui du public en ce qui concernait les buts poursuivis par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement. La Campagne a duré jusqu'en 1992, date à laquelle l'Assemblée générale décida, dans sa résolution 47/53D, de la transformer en « Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement ».

En 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies adopta la résolution 44/123 intitulée « Éducation en matière de désarmement » qui demandait aux États Membres et aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales d'informer le Secrétaire général de toutes les mesures qu'ils avaient prises pour mettre au point des programmes d'éducation dans le domaine du désarmement et de la paix, à tous les niveaux. En 1991 et 1993, l'Assemblée générale adopta les résolutions 46/27 et 48/64, intitulées « Éducation et information en matière de désarmement », qui réaffirmaient l'importance de programmes d'éducation et de formation, ainsi que les objectifs de la Campagne mondiale pour le désarmement, et demandait aux organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales de « redoubler d'efforts ».

L'Unesco et certaines ONG poursuivirent leurs efforts et, en 1998, la World Conference on Higher Education fit de la question de l'éducation en matière de désarmement l'un de ses thèmes majeurs.

Malgré ces différentes initiatives qui ont cherché, depuis plus de vingt ans, à focaliser l'attention de la communauté internationale sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, les progrès ont été rares. Le monde d'aujourd'hui est très différent de celui de 1978 et de nouvelles initiatives pédagogiques pourraient se justifier.

Le Groupe d'experts gouvernementaux créé par la résolution 55/33 E de l'Assemblée générale s'est réuni pour la première fois en avril 2001 à New York; la prochaine réunion est fixée au mois d'août. L'année prochaine, le Groupe d'experts, qui réunit dix membres, soumettra son rapport à l'Assemblée générale, lors de sa 57<sup>e</sup> session.

Ce numéro du *Forum du désarmement* consacré aux questions d'éducation pour le désarmement, la non-prolifération et la paix fait espérer que la communauté internationale va accorder à ce sujet toute l'attention qu'il mérite. Nous nous réjouissons de voir quelles seront les contributions des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des professeurs d'université, des instituts et des ONG impliqués dans le désarmement et la paix.

***Ambassadeur Miguel Marín Bosch***

Président du Groupe d'experts gouvernementaux

Membre du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement